

Gerhard ULRICH
Avenue de Lonay 17
1110 Morges
021 801 22 88 – catharsisgu@gmail.com

Morges, le 30.10.17



Jakob GUTKNECHT

*Monsieur et Madame
Guy et Caroline PARMELIN
En Mély*

1183 Bursins

L'affaire du paysan vaudois Jakob GUTKNECHT

www.worldcorruption.info/gutknecht.htm

Voir copies papiers ci-jointes

Chère Madame, cher Monsieur le Conseiller fédéral PARMELIN,

Le 31.08.2002, le franc-maçon Claude BUDRY a mis le feu à la ferme de son voisin Jakob GUTKNECHT et à sa propre maison adjacente à Nonfoux VD/CH. Ensuite, GUTKNECHT a été condamné avec préméditation à tort pour une prétendue négligence. 4 expertises scientifiques excluent à l'unanimité une quelconque faute, en cause le stockage de foin mal séché, avec auto-ignition comme conséquence.

Par contre, BUDRY a encaissé > 2 millions de CHF comme indemnités des assurances, se faisant ainsi construire un château avec l'argent escroqué. Comme nous avons dénoncé ce complot franc-maçonnique via Internet, mais aussi par distribution massive de tracts, BUDRY a porté plainte pour prétendue atteinte à son honneur. Célébrons donc mon 14^{ème} procès pénal!

Cette fois aussi, la discipline des sociétés secrètes, protégeant les leurs, ne permettra à la juge PITTET pas d'autre choix que de condamner ULRICH, lequel disant pourtant la vérité devrait être relaxé. PITTET se barricadera tout simplement derrière le prétexte de la chose déjà jugée aux dépens de GUTKNECHT. Il s'agira en conséquence d'un faux par omission, car le premier juge a refusé de mandater des experts en la matière.

Des ronds de cuir ont donc décidé qu'il y a eu auto-ignition du foin. *Et les juges cantonaux, balayant les requêtes de révision, ont tout simplement ignoré 4 expertises scientifiques. La juge d'Yverdon refusera de citer les experts scientifiques comme témoins à ma décharge. Ainsi, sera sabotée la recherche de la vérité. Mais elle ne sera pas capable d'assassiner la vérité. Néanmoins, quelques petites surprises attendent la juge PITTET.*

Par solidarité paysanne, vous serez probablement intéressé par ce procès. Evidemment, vous, membre du gouvernement fédéral, ne pouvez pas venir en observateur. Séparation des pouvoirs oblige ! Néanmoins, vous pouvez probablement déléguer votre frère, paysan lui aussi.

Date : Lundi, 27.11.17, dès 09 h 00

Lieu: Tribunal d'arrondissement, rue des Moulins 8, CH-1400 Yverdon-les-Bains

Il me semble qu'il serait utile à vous comme Conseiller fédéral de connaître la réalité du dysfonctionnement du système judiciaire.

Respectueusement

Gerhard ULRICH de Guntalingen

Annexes:

Pilule amère pour les francs-maçons, copie papier.

www.worldcorruption.info/gutknecht.htm

Evidemment, il serait plus fructueux de lire cette analyse élaborée avec acribie sur Internet, car on y trouve toutes les pièces pertinentes. Mais attention : bluewin/Swisscom et Citycable censurent illégalement nos sites Internet. Dans ce cas la censure peut être contournée, en composant <https://kproxy.com/> Vous y introduisez l'adresse du site censuré, et vous y êtes, car vous accédez au site censuré via un autre pays, où la censure des Helvètes n'est pas effective.

Lettre du 07.02.17 à la Commission des pétitions du Grand Conseil VD (les empreintes de l'incendiaire criminel)

www.worldcorruption.info/index_html_files/gu_2017-02-07_petitionVD-f.pdf